

OCCUPATION PRIVATIVE DE LA VOIE PUBLIQUE
Demande d'autorisation



Formulaire à retourner au moins 10 jours ouvrés avant la date de début d'occupation

1. DEMANDEUR

Pour les particuliers
Nom Prénoms :
Adresse :
Tél :
Mail :

Pour les entreprises
Nom de la Société :
Domiciliation :
Nom du référent chantier :
Tél :
Mail :
Code APE :
N°SIRET :
Siège social et forme juridique :

Cadre réservé à l'administration
Date de la demande :
Observations :

2. LIEU D'INSTALLATION

N° Rue/Avenue

Date de mise en place souhaitée : Durée approximative :

3. REDEVANCE D'OCCUPATION

Toute occupation du domaine public est soumise à redevance conformément à la décision n° 2022DM44 du 07/11/2022 consultable sur le site internet de la Ville.

4. NATURE DES TRAVAUX ET DE L'INSTALLATION ENVISAGEE :

Echafaudage peinture*	Benne/Conteneur	Neutralisation stationnement – Nombre :.....
Echafaudage toiture*	Nacelle	Dépôt de matériaux
Autre :		
*Joindre le certificat de non opposition délivré par le service Urbanisme		
Stationnement de véhicules – Nombre :.....		
Type :.....	N° d'imm.	
Type :.....	N° d'imm.	
Type :.....	N° d'imm.	
Sur trottoir	Sur chaussée	Parking

5. PERIODE D'OCCUPATION

Les dates de mise en place et de dépose, ainsi que les modifications, sont à signaler, dans les meilleurs délais, aux services techniques.

Le demandeur :

- Sollicite Monsieur le Maire de La Ville du Bois l'autorisation de mettre en place l'installation décrite dans la présente demande.
- S'engage à payer la redevance d'occupation, conformément aux tarifs approuvés par décision n° 2022DM44.

Date :

Signature du demandeur :

Ce document est à retourner :
Mairie de La Ville du Bois – Services Techniques
Place du Général de Gaulle – 91620 LA VILLE DU BOIS
Tél : 01.64.49.56.80 – Mail : techniques.accueil@lavilledubois.fr